



## Garde a vue italie et proces verbal signe sans comprehension

Par **jpgol76**, le **11/03/2015** à **11:51**

Bonjour,

Je reviens avec 2 amis d'un sejour à Rome, Italie.

Une derniere soirée s'est finie au poste de police de maniere incompréhensible. Nous nous sommes fait voler dans un bar, une veste et un portable. Etant 5, le bar avec le proprio, il etait facile de savoir qui c'était. Nous avons donc insisté pour nous les rendre mais le proprio a appelé la police. Nous ne comprenions pas ce qu'ils se disaient entre eux. Devant notre insistance, la police italienne a coupé court à la situation et avec des manieres violentes nous a amener au poste, en cellule. Nous n'avons jamais insulté quiconque ou fait de gestes violents, juste de l'insistance pour récupérer nos affaires mais la situation s'est retournée contre nous.

Ensuite, des scènes dignes de criminels, gifles, chacun dans sa cellule, interdit de parler entre nous en francais, seulement en italien (qu'on ne connait pas), empreintes, photos, etc... nous n'avons pas le droit de parler. Nous n'avons pas fait de test d'alcoolémie. Quelques heures plus tard, nous pouvions sortir seulement en signant un proces verbal en italien que nous ne comprenions pas. Nous n'avons pas eu le.choix. Celui de nous informer simplement de nos droits et nous donner le nom d'un avocat commis d'office. Nous n'avons pas eu connaissance du rapport établi par la.police ni de la suite possible.

Rentrés en france, nous avons desormais peur de la suite. Vu les méthodes utilisées lors de cette soirée, nous nous demandons si nous nous sommes pas fait abuser. Qu'ont ils pu mettre sur le rapport ? Quels pourraient être les risques pour nous ? Quelle est la procedure du coup ? car nous n'avons strictement rien fait de mal mais nous craignons du coup !

Merci de vos réponses.

Par **Kng17**, le **21/10/2019** à **23:51**

Bonsoir,

J'ai lu votre message, il nous est arrivé une mésaventure similaire la semaine dernière en Italie, du coup je voulais savoir si depuis vous avez un peu plus d'informations quant aux éventuelles suites s'il y en a eu...

Merci d'avance pour votre réponse

Bien cordialement